

MAIRIE D'HEILLY
PLACE DU GENERAL DE GAULLE
80800 HEILLY
☎/FAX : 03.22.40.67.41

Département de la Somme

Arrondissement d'Amiens

Canton de Corbie

Heilly le 5 novembre 2014,

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918) la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne, mais il ne s'agit pas d'une capitulation au sens propre.

Le cessez-le-feu est effectif à onze heures entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 8 millions de morts, d'invalides et de mutilés. Les généraux allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'État-Major du Maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne.

Plus tard, en 1919, à Versailles, sera signé le traité de Versailles,

Afin de perpétuer le souvenir de nos ancêtres qui se sont battus pour une France libre, vous êtes cordialement invités, avec les jeunes générations, à la cérémonie du mardi 11 novembre 2014 à 11 heures au monument aux morts,

Un vin d'honneur qui aura lieu à la salle des délibérations clôturera cette manifestation.
Des friandises seront offertes aux enfants présents.

Comptant sur votre présence,

Bien cordialement,

Le Maire.

Mme Bernadette GALLET

